

2019 : Le temps perdu ne se rattrape jamais

Vendredi 3 mai 2019- N°255



par Hubert Tassin – Président des P.P.

A partir du mois de septembre prochain, les opérations relatives aux élections des représentants des acteurs des courses dans les instances du galop vont commencer. Mais au sein de la plupart des associations, les petites ou grandes manœuvres ont débuté et on commence à ébaucher des listes, des alliances et, souhaitons-le, des propositions pour l'avenir.

Un avenir ambitieux de relance basé sur l'intérêt général et l'appui d'un large consensus doit être l'objectif. Cependant, pour beaucoup d'acteurs des courses, propriétaires et éleveurs, c'est l'avenir proche qui importe et en particulier les décisions qui s'imposent immédiatement pour réagir face à l'évolution d'un Quinté qui peine à trouver sa place et à une évolution des chiffres d'affaire des enjeux qui reste négative, posant forcément la question des allocations et primes qui seront distribuées en 2020.

Urgence

On attend à l'évidence des instances du Trot, du Galop et de leurs divers organes communs des initiatives que le contexte économique rend particulièrement urgentes.

C'est d'abord le cas au PMU qui ne peut se contenter de chiffres en baisse bien qu'à peu près en ligne avec les prévisions budgétaires. Ces prévisions font, en l'état, courir un risque à l'enveloppe des allocations 2020. Le directeur général de notre GIE, Cyril Linette, en est bien conscient et il a donné gage à mes demandes répétées de piloter la politique de l'offre avec souplesse. Dans le domaine de la consommation, l'adaptation continue à la demande des clients est une obligation. Rien ne doit s'opposer à compléter l'offre de courses dès maintenant et, sans doute, plus fortement au second semestre afin de mieux s'adapter au marché.

À France Galop, certains sujets sont pointés du doigt depuis suffisamment longtemps pour ne pas les remettre à plus tard. Lors du dernier Comité de France Galop, et répondant à une nouvelle sollicitation de Baudouin de la Motte Saint Pierre sur la révision de la politique ressentie comme discriminatoire des primes à l'éleveur vis-à-vis des chevaux d'âge, Edouard de Rothschild a décidé de rouvrir le dossier global et des primes à l'éleveur. Il m'a alors chargé avec mes homologues élus de la Fédération des éleveurs et de l'AEP au sein du conseil d'administration de France Galop de rechercher les moyens d'aboutir à une proposition pour un mécanisme marqué par plus d'équité.

Les sujets urgents ne manquent pas : la restauration sur nos hippodromes et notamment à Auteuil et à Saint-Cloud, qui vient de prendre un nouveau tournant, la poursuite des plans d'économies, la politique de sponsoring, d'accueil du public... La plupart de ces sujets sont bien identifiés et les constats sont partagés. Reste à agir.

29 rue Claude Terrasse 75016 Paris

Tél. 01 46 21 80 82 • Fax 01 46 21 80 85 • associationpp@yahoo.fr • www.lespp.fr

En panne

Or il y a des questions stratégiques qui ne semblent vraiment plus avancer. Le plus préoccupant est celui du dialogue pour définir un partenariat renouvelé avec l'Etat. L'affaire avait bien commencé suite à des entretiens à haut niveau à l'Elysée puis au Cabinet du Ministre du Budget. Mais à part des encouragements de bon aloi, aucune proposition concrète n'a été faite. Quid d'une politique des jeux passant par le rééquilibrage des monopoles ? Quid de la réduction du différentiel de rémunération des points de vente du PMU par rapport à la Française des Jeux ? Quid du dossier de la séparation des masses ou du serpent de mer de la TVA ? Silence Radio. L'Etat a eu d'autres préoccupations, il faut le reconnaître. Face au besoin d'un accord de croissance à long terme pour les filières hippiques, il ne semble avoir répondu que par un projet de privatisation de la FdJ qui, à un terme plus ou moins proche, déséquilibrera un peu plus les conditions de la concurrence sur le marché des jeux.

Comment ne pas regretter que le chantier de rapprochement des moyens entre le Trot et le Galop avec ceux du PMU n'évolue pas vraiment ? On aura débaptisé le marketing commun pour le nommer « marketing unique » mais sans conséquences vraiment visibles à ce jour. Une polémique sur la nécessité de regroupement dans un immeuble commun a fait l'objet de quelques échanges. Mais rien de vraiment concret et permettant de tabler sur de vrais gains de productivité n'a avancé. Chacun semble rejeter la responsabilité de l'enlisement sur l'autre. C'est humain : il faut être deux pour ne pas s'accorder. Mais les acteurs des filières ont un besoin crucial d'avancer vers l'efficacité de la mise en commun de fonctions support.

Dans le domaine de la visibilité médiatique des courses, le constat n'est pas bien meilleur. Une démarche commune de l'Institution avait facilité une

négociation avec le Groupe TF1 il y a trois ans, mais avec pour fer de lance la seule chaîne d'information LCI. Une visibilité qui ne prend pas son envol amène à redéfinir la nécessaire présence des courses sur les grandes chaînes. Mais là encore le dossier ne semble pas prospérer de manière très enthousiaste.

Volontarisme

Je ne nie pas l'importance du processus électoral au sein de France Galop et des instances régionales qui commencera à la fin de l'été. Les PP se préparent à ces débats qui engageront le destin commun et devra permettre à chacun de présenter son projet. Mais on ne peut pas se permettre de perdre un an dans un « Grand débat » dont je ne nie pas l'intérêt, et de mettre tous les dossiers sous le coude. Beaucoup ne s'en relèveraient pas.

Lors du Comité de France Galop, Edouard de Rothschild a indiqué qu'il mettrait tout en œuvre pour que 2019 ne soit pas une année perdue. Sur ce terrain, il peut compter sur nous, sur notre volontarisme.

Certains évoquaient récemment le souvenir de la manifestation organisée par un certain nombre d'organisations pour obtenir de l'Etat l'interdiction du *live betting* (paris dans le réseau pendant les matchs de football). Face à une véritable mobilisation de tous, Bercy avait cédé. On sait qu'il compte revenir sur le dossier à l'occasion de la rédaction des ordonnances de privatisation de la FdJ. Aujourd'hui, la liste des besoins de soutiens publics s'est sérieusement allongée et l'urgence est plus visible.

S'il faut, demain reprendre le chemin de la pression politique, nous y sommes prêts. Nous ne pouvons pas nous permettre de perdre un an.

Si vous ne recevez pas ce bulletin hebdomadaire par mail, il suffit de vous inscrire en nous adressant un courriel à associationpp@yahoo.fr.